**LABORATOIRES DE BIOLOGIE MEDICALE EN GREVE**

Le 16 octobre 2019

Chers collègues,

Nous vous avions écrit en septembre dernier pour vous prévenir de notre mouvement de grève partielle, qui a eu lieu les après-midis entre le 23 septembre et le 1er octobre. Cette grève a été massivement suivie par les biologistes médicaux et a reçu un soutien sans faille des patients, des élus, et elle a fait l’objet d’un grand retentissement médiatique.

Nous vous avions expliqué alors les raisons de cette grève, qui faisait suite à la volonté de la CNAM d’imposer à notre profession une baisse brutale et infondée de la NABM à hauteur de 170 millions d’euros pour 2020. Une telle baisse de chiffre d’affaires entrainerait pour conserver un équilibre financier la fermeture de nombreux sites de proximité, qui sont au nombre de 4000 en France, et permettent aux patients de se rendre facilement dans un laboratoire de biologie médicale.

La réunion de négociation avec le directeur général de la CNAM, Nicolas Revel, le 1er octobre, s’est soldée par un échec, le montant des économies demandées restant le même.

Nous avons toutefois pu obtenir qu’une réunion intermédiaire soit fixée le 17 octobre, avant la date prévue de la fin de négociation le 24 octobre. Nous espérons bien sûr que la CNAM apportera des propositions constructives le 17 octobre, mais nous restons très mobilisés et conscients que rien d’essentiel ne se décidera avant la réunion finale du 24 octobre.

C’est la raison pour laquelle **tous les représentants de la profession, les 4 syndicats SDB, SNMB, SLBC, SJBM et les grands groupes, adhérents de l’APBM,** nous avons décidé de poursuivre notre mouvement, et d’accentuer la pression sur la CNAM, mais aussi sur le gouvernement qui est décisionnaire sur les comptes sociaux.

**Nous avons donc décidé de faire une grève totale de trois jours les 22, 23 et 24 octobre** pour que les décideurs publics puissent avoir un avant-goût de ce que serait la disparition d’une partie des LBM dans l’ensemble des régions.

Nous sommes bien sûr particulièrement conscients des désagréments provoqués par cette grève pour les patients et pour vous-même, et nous souhaitons vous informer des modalités pratiques de cette grève pour assurer la prise en charge des prélèvements et la bonne orientation des patients.

**Ainsi pendant ces 3 jours de grève :**

* **Les LBM seront fermés au public et un message sera enregistré sur le répondeur pour orienter les patients. Les urgences seront envoyées vers l’hôpital public. Les laboratoires implantés dans des établissements de soins privés poursuivront leur activité pour les patients hospitalisés ou pris en charge en ambulatoire. Les EHPAD, les centres SSR et les centres de Dialyse sont assimilés à des établissements de soins.**
* **Une permanence est prévue sur les sites sans plateau technique, uniquement pour recevoir les prélèvements apportés par les infirmiers (IDE) pour des patients dont les examens ne peuvent être reportés, incluant notamment les urgences, les patients suivis pour chimiothérapie ou en cours d’AMP.**

Nous informerons également, à l’aide d’affiches posées dans nos laboratoires avant les jours de grève, les 500 000 patients pris en charge quotidiennement dans nos laboratoires sur ces fermetures et sur les raisons de notre grève.

**Nous avons déclenché ce mouvement de grève après avoir essayé toutes les autres formes d’action et de revendication, mais nous n’avons pu obtenir jusqu’alors aucune réponse positive de la part de la CNAM et du gouvernement pour sauvegarder le haut niveau de qualité de la biologie médicale en France et nos sites de proximité qui répondent aux besoins des patients.**

Nous comptons sur votre compréhension et votre soutien dans ce moment décisif pour notre profession.

Bien confraternellement.

   

Dr François BLANCHECOTTE Dr Lionel BARRAND Dr Jean PHILIPP Dr Claude COHEN

Président Président Président Président

Syndicat des biologistes Syndicat des jeunes Syndicat des laboratoires Syndicat national

Biologistes médicaux de biologie clinique des médecins biologistes

 

Aurélie TRUFFOT Dr Alain LE MEUR

Coprésidente Biologie Médicale Président

Fédération Nationale des Syndicats Association pour le Progrès

d’Internes en Pharmacie et Biologie Médicale de la Biologie Médicale